



ANCIENNES VOITURES DES BLANCHES FALAISES

Association affiliée à la FFVE N° 95 – Membre de la FIVA

SIRET N° 877 648 279 00017

Président : RAGOT Dominique
615 Route de la Fontaine
76840 HENOUVILLE
Tél 02.35.34.68.92 – 06.12.46.32.30
dominique.ragot@avbf.fr
Site : www.avbf.fr

Hénouville, (date du jour),

Madame, Monsieur,

Vous manifestez de l'intérêt pour notre association de véhicules anciens, Anciennes Voitures des Blanches Falaises et vous souhaitez adhérer à celle-ci.

Suite à votre demande vous trouverez ci-joint un dossier d'adhésion (articles 5, 6 et 7 des statuts).

Deux formules d'adhésion sont possibles (article 14 des statuts) :

- Une « adhésion simple », dans ce cas un seul des deux membres du couple devient adhérent avec un seul droit de vote lors des AG. A ce jour le montant de la cotisation annuelle est de 45 euros.
- Une « adhésion couple », dans ce cas les deux personnes du couple deviennent adhérentes à part entière avec chacune un droit de vote. A ce jour le montant annuel de cette adhésion est de 55 euros.

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner à l'adresse suivante :

RAGOT Dominique
615 Route de la Fontaine
76840 HENOUVILLE

- Votre dossier d'adhésion dûment complété avec toutes les pièces jointes demandées.
- Un chèque établi à l'ordre des AVBF d'un montant de 45 ou 55 euros selon votre choix de formule d'adhésion.

A réception de tous ces éléments, votre demande d'adhésion sera soumise pour approbation au Conseil d'Administration des Anciennes Voitures des Blanches Falaises.

Une réponse vous sera adressée dans les trente jours qui suivent la réception de votre dossier.

Dans cette attente,

Veuillez agréer, Madame, Monsieur l'expression de nos cordiales salutations.

Le Président des AVBF, Dominique RAGOT